



RÉUSSIR ENSEMBLE

ÉCOLOGIE ÉCONOMIE SOCIAL

SCANDALE SANITAIRE À BOIS-LE-ROI LE MAIRE DOIT RÉPONDRE !



Patrick GAUTHIER

Chargé de cours d'Écologie
et de Bioclimatisme
à l'IUT de Fontainebleau

DANGER IMMÉDIAT

Le **1^{er} avril 2025**, une analyse officielle révèle un taux de perchlorate (polluant) de l'eau potable **au-dessus des limites sanitaires de sécurité**.

Les plus fragiles — **nourrissons, femmes enceintes et allaitantes** — sont en danger.

LES FAITS

👉 **18 avril** : L'Agence Régionale de Santé transmet le rapport au Président de l'Agglomération du Pays de Fontainebleau demandant d'informer la population.

Département Santé-Environnement
Courriel: ARS-DD77-SE-EAU@ars.sante.fr
Téléphone : 01 78 48 23 38
Fax : 01 78 48 22 56

CDA PAYS DE FONTAINEBLEAU
44 Rue du Château
77300 FONTAINEBLEAU

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre du Code de la Santé Publique - Titre II : sécurité sanitaire des eaux et des aliments

CDA PAYS-DE-FONTAINEBLEAU - VÉOLIA

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD77 par le laboratoire CARSO-LSEHL

Prélèvement et mesures de terrain du 01/04/2025 à 10h44 pour l'ARS et par HOERTH LUCIE

Nom et type d'installation : BOIS LE ROI - CDA PDF (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : CENTRE BOURG - BOIS-LE-ROI (mairie RDC sanitaire)

Code point de surveillance : 0000001180

Code installation : 001030

Type d'analyse :

PCPCL

Code Sise analyse : 00252416

Référence laboratoire : LSE2504-27963

Numéro de prélèvement : 07700252642

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 07700252642)

La teneur en perchlorate est supérieure à la valeur guide provisoire de 4 µg/L fixée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES). **Ceci nécessite d'informer la population** d'une recommandation de limiter l'utilisation d'eau dont la teneur en ions perchlorate dépasse 4 µg/L pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois.

vendredi 18 avril 2025

Pour le Directeur Général et par délégation
Pour la Directrice de la délégation départementale et par délégation
L'ingénieur d'Etudes Sanitaires

👉 **25 juin** : La mairie de Bois-le-Roi communique enfin via les réseaux sociaux, après plus de 12 semaines de silence.

👉 **27 juin** : Veolia envoie un message aux abonnés sans aucune date.

LE MAIRE A CHOISI LE SILENCE

M. David Dintilhac, **Vice-président en charge de la santé, n'a initié aucune politique pour la santé à l'agglomération en 5 ans (pour information 5 agents travaillent au service de l'eau)**

👉 **Résultat** : des mois de mise en danger pour les habitants

QUESTIONS AU MAIRE :

- ✓ Pourquoi plus de trois mois avant d'avertir la population ?
- ✓ Pourquoi cacher la date du prélèvement et les résultats détaillés ?
- ✓ Quelles mesures immédiates pour protéger les publics vulnérables ?
- ✓ Pourquoi aucune communication claire ?

NOUS EXIGEONS :

- ✓ La publication immédiate et intégrale du rapport de l'ARS sur le site internet de la Mairie et sur les panneaux d'informations sur la voie publique.
- ✓ Des mesures concrètes pour nourrissons, femmes enceintes et allaitantes.
- ✓ Une commission d'enquête municipale avec audition de **Monsieur le Maire**

CONCLUSION

Monsieur le Maire **a failli. Sa responsabilité est engagée.**

Nous ne pouvons tolérer ni le silence, ni le mépris, ni la mise en danger de nos familles.

📢 Habitants de Bois-le-Roi : **exigeons la vérité, organisons-nous, et faisons rendre des comptes à nos élus de la majorité !**

La fatalité n'est que le fruit de l'inaction.

Consultez le dossier complet, abonnez-vous à notre newsletter et adhérez à notre association sur www.reblr.fr.

<https://www.facebook.com/ReussirEnsembleabl>



Réussir Ensemble est la seule liste qui, avec compétence et une expérience de plusieurs années, est capable de remettre de l'ordre dans la gestion financière de notre commune, tout en défendant notre cadre de vie.

Retrouvez ce tract et des compléments d'information sur notre site reblr.fr

La Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau nous a communiqué, en date du 24 juin 2025, un rapport d'analyse de l'eau potable. Ce rapport révèle que la teneur en perchlorate dépasse la valeur guide provisoire de 4 µg/L fixée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES). En conséquence, il est recommandé de limiter l'utilisation de l'eau pour la préparation des biberons des nourissons de moins de 6 mois. Afin de garantir votre santé et votre sécurité, et suite aux analyses réalisées par l'ARS sur le réseau d'eau potable, nous vous conseillons de suivre cette recommandation. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre vigilance. La mairie vous tiendra informés de toute évolution concernant cette situation.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le rapport complet sur notre site web : lien vers le rapport.

<https://www.ville-boisleroi.fr/.../information-analyses...>



INFORMATION

